



ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

## Le Développement Industriel Durable pour une Prospérité Partagée: Le Programme de partenariat pays pour le Développement Industriel Inclusif et Durable (DIID)



Cette publication n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle officielle selon les critères des Nations Unies. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions, chiffres et estimations figurant dans cette publication relèvent de la responsabilité des auteurs et ne représentent pas forcément le point de vue de l'ONUDI, et n'impliquent aucune prise de position de l'ONUDI en leur faveur. Les appellations « pays développés », « pays industrialisés » et « pays en développement » sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou de telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

# L'opérationnalisation du DIID à travers une approche basée sur les partenariats

## Objet de la brochure

Le Développement Industriel Inclusif et Durable

L'approche basée sur les Partenariats de l'ONUDI

Les Programmes Pilotes de Partenariat Pays

Le Programme de Partenariat Pays pour l'Éthiopie

Le Programme de Partenariat Pays pour le Sénégal



Photo: Réunir les partenaires essentiels: les Premiers Ministres de l'Éthiopie et du Sénégal et le Secrétaire Général des Nations Unies accueillis par le Directeur Général de l'ONUDI lors du Second Forum sur le DIID, Novembre 2014.



# Le Développement Industriel Inclusif et Durable

---

## La vision de l'ONUDI

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) a placé le Développement Industriel Inclusif et Durable (DIID) en tête de ses objectifs pour ses États membres.

Le DIID implique que :

- Chaque pays atteigne un niveau plus élevé d'industrialisation de son économie, et tire profit de la mondialisation des marchés des biens et des services industriels ;
- Personne ne soit exclu des avantages générés par la croissance industrielle, et que la prospérité est partagée entre les hommes et les femmes dans tous les pays ;
- Une plus grande croissance économique et sociale soit soutenue dans un cadre durable et respectueux de l'environnement ;
- Les compétences et les ressources de tous les partenaires soient combinées pour maximiser l'impact sur le DIID.

Le DIID dans l'agenda global du développement :

- Le DIID est un modèle pertinent pour tous les États membres de l'ONUDI, en tant que partie intégrante de toute économie résiliente et constitue une source considérable de génération de revenus, tant pour les individus que pour les gouvernements, tout en leur permettant de poursuivre leurs propres priorités et plans de développement.
- Le DIID permet une amélioration rapide et soutenue du niveau de vie pour l'ensemble de la population, dans toutes les industries et les secteurs de services connexes.
- Le DIID apporte les solutions technologiques nécessaires à une industrialisation respectueuse de l'environnement.
- Le DIID requiert des capacités institutionnelles appropriées, des infrastructures adéquates, un secteur privé dynamique et un environnement propice aux affaires.
- Le DIID ne peut être réalisé qu'en partenariat avec tous les acteurs concernés.

L'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales, indispensables pour la réalisation du développement durable au profit des générations futures est au cœur du DIID. L'ONUDI met donc en avant le DIID en développant et en renforçant les capacités industrielles de ses États membres.





**Le DIID nécessite plus de ressources et de contributions qu'une seule entité ne peut en fournir. La nouvelle approche basée sur les partenariats de l'ONUDI vise à mobiliser les partenaires extérieurs et des ressources supplémentaires afin de renforcer l'impact de la coopération technique et d'accélérer le DIID dans les États membres.**

# La logique de l'approche basée sur les partenariats de l'ONUDI: un rôle de catalyseur pour accélérer l'investissement public et privé au profit du DIID

---

## Le raisonnement

Afin de maintenir l'élan du DIID et accroître son impact au niveau national, un certain nombre d'interventions sont nécessaires. Celles-ci vont de la modernisation des infrastructures aux politiques et stratégies visant à favoriser l'accès aux marchés, la création d'emplois et les investissements directs étrangers.

De même, des programmes de mise à niveau des technologies et des compétences seront essentiels pour assurer des niveaux de salaires équitables et suffisamment élevés. Le financement d'un tel modèle de développement industriel nécessite la mobilisation et la fusion d'importants capitaux privés et publics.

L'approche basée sur les partenariats appelle à des actions collectives et à la mobilisation des partenaires locaux et internationaux afin d'apporter les connaissances et les ressources financières requises pour le DIID. En plus de ses activités de coopération technique, le rôle de l'ONUDI est de réunir les différents acteurs et de coordonner les activités de partenariat – sous la direction et la propriété du gouvernement du pays bénéficiaire afin de construire une base solide pour une croissance économique durable.

Par le biais des partenariats avec les gouvernements, les Institutions Financières pour le Développement (IFD), les agences de l'ONU, les agences multilatérales et bilatérales de développement, de la société civile et du secteur privé, l'ONUDI pourra maximiser l'impact de ses interventions sur le terrain. Les compétences techniques de l'organisation interviendront selon les priorités fixées par les gouvernements des pays bénéficiaires.

## Des avantages mutuels et des impacts plus élevés

La perspective d'avantages mutuels est une forte incitation pour le développement de partenariats entre l'ONUDI et les IFD. Ces dernières peuvent s'appuyer sur les compétences techniques de l'ONUDI pour déterminer les portefeuilles de projets et évaluer les interventions proposées face aux défis du DIID. À son tour, l'ONUDI peut compléter ses services de coopération technique grâce à des flux parallèles de ressources financières.

L'ONUDI dispose d'une expérience considérable en matière de partenariats avec le secteur privé pour les initiatives de développement et se positionne comme interlocuteur de choix pour les entreprises privées et les institutions financières ayant une volonté croissante de contribuer à la réduction de la pauvreté et de participer à une croissance économique inclusive.

**Atteindre les objectifs pour le DIID exige des engagements de long terme. Les partenariats stratégiques vont permettre d'accroître l'impact de l'ONUDI bien au-delà de l'assistance traditionnelle pour le renforcement des capacités sur le court terme.**

En intégrant les prestations d'assistance technique avec les ressources des IFD et du secteur privé, l'ONUDI privilégiera d'une meilleure position pour soutenir ses États membres dans la poursuite des objectifs pour le DIID. De plus les pays à revenu intermédiaire et élevé bénéficieront également des possibilités d'investissements dans les chaînes de valeur locales et de l'accès à de nouveaux marchés, créant ainsi un scénario gagnant-gagnant pour tous les partenaires.







# L'opérationnalisation du DIID à travers une approche basée sur les partenariats

---

Afin d'opérationnaliser son approche basée sur les partenariats, l'ONUDI a mis au point un nouveau type de programmes d'aide pour ses États membres: le Programme de Partenariat Pays (PCP). Le PCP se présente comme un modèle sur mesure, adapté aux besoins de chaque pays bénéficiaire, décisionnaire principal dans le processus et responsable du succès de la prestation.

Le PCP est aligné avec les priorités nationales d'industrialisation et les plans nationaux de développement des pays bénéficiaires, qui se seront ajustés aux objectifs pour le DIID et seront pleinement responsables du Programme. Les pays bénéficiaires ont besoin d'intégrer le PCP dans leurs stratégies de mobilisation des ressources nationales et de rester ouverts aux partenariats pour optimiser les services de coopération technique.

## Création d'un environnement favorable pour le DIID

Dans le cadre de l'évaluation initiale du PCP, l'ONUDI identifiera les secteurs industriels les plus prometteurs pour le DIID, sur la base du plan national de développement. En coopération avec le gouvernement du pays et d'autres institutions et acteurs clés, l'ONUDI évaluera les politiques mises en place et soutiendra le gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie globale pour accélérer l'industrialisation.

En fonction de la situation du pays, différentes approches

seront appliquées – allant de l'aide dans le développement et la mise en œuvre de politiques industrielles ou de conseils aux gouvernements à la conception d'une stratégie globale, ainsi que d'un système de contrôle pour évaluer les résultats.

## Intégrer les programmes d'assistance technique et les priorités nationales pour le DIID

L'ONUDI va dresser une cartographie des différentes activités des partenaires, en rapport avec les secteurs industriels sélectionnés pour le PCP, afin de considérer tous les maillons de la chaîne de valeur ciblée. Les interventions incluront des grands projets de développement d'infrastructures, des activités de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) ou des programmes de développement des compétences.

L'ONUDI soutiendra le renforcement des capacités et le transfert de technologie et jouera également un rôle de catalyseur pour les investissements publics et privés. La réalisation d'études de faisabilité pour les projets, tels que les Zones Industrielles de Transformation (ZIT) ou les usines communes de traitement des effluents, constituera une étape nécessaire à la bonne réalisation de ces objectifs.

Afin d'assurer la durabilité environnementale, l'expérience considérable de l'ONUDI dans l'industrie verte, les systèmes de production propre, la gestion des déchets, ainsi que dans l'efficacité énergétique industrielle et dans l'approche des énergies renouvelables, sera également intégrée dans le cadre du PCP.

---

## **Coordonner un réseau de partenariats**

Lors de l'évaluation et de la phase de mise en œuvre, l'ONUDI consultera tous les partenaires concernés pour déterminer les possibilités de collaboration et identifier les goulets d'étranglement, ce qui permettra également d'identifier les possibilités d'investissements supplémentaires et l'intégration des chaînes locales d'approvisionnement dans le PCP.

Compte tenu de la pluralité des partenariats impliqués dans le PCP, un dispositif solide de coordination nationale est nécessaire. Ainsi, sous la direction du gouvernement et en coordination avec l'ONUDI, un groupe de travail, composé des partenaires clés sera constitué. Ce dernier devra assurer que les interventions soient financées et mises en œuvre tout au long du PCP et que les résultats prévus soient atteints.

## **Piloter l'approche basée sur les partenariats: le PCP pour l'Éthiopie et le PCP pour le Sénégal**

Après avoir effectué des missions d'évaluation de haut niveau à la fin de l'année 2014, l'ONUDI a sélectionné l'Éthiopie et le Sénégal comme pays pilote pour le PCP. Des équipes techniques pluridisciplinaires ont été rassemblées pour formuler le PCP pour chaque pays, en collaboration avec les gouvernements respectifs et les partenaires potentiels. Les documents des PCP ont été approuvés par les gouvernements du Sénégal et de l'Éthiopie au début de l'année 2015. Les activités de lancement pour les PCP sont en train d'être déployées.



## **Les Programmes Pilotes de Partenariat Pays: l'Éthiopie et le Sénégal**





# Le Programme de Partenariat Pays pour l'Éthiopie

---

Le PCP pour l'Éthiopie se concentre sur le développement de l'industrie manufacturière légère, en particulier dans le secteur agro-alimentaire; le secteur du textile et de l'habillement et le secteur du cuir. Les zones industrielles sont déterminantes pour la promotion de l'investissement dans ces secteurs. Le PCP est conçu pour mobiliser les investissements publics et privés pour les infrastructures industrielles et les capacités de fabrication industrielle pour soutenir ces initiatives.

## La transformation agro-alimentaire

Les Agro-industries représentent la plus grande part des produits manufacturés en Éthiopie, avec la nourriture et les boissons qui représentent environ 52%. Le climat d'investissement a été amélioré mais n'a cependant pas été suffisant pour attirer les investisseurs dans le secteur agro-alimentaire dans lequel le potentiel économique est très élevé. Ceci s'explique principalement par l'absence d'infrastructures adéquates et, par conséquent, d'une faible offre de matières premières. Le programme mettra donc l'accent sur la création de quatre Parcs Agro-industriels Intégrés (PAII) qui seront renforcés par des Centres Ruraux de Transformation (CRT).

Les PAII seront établis en tant que plateformes dans certaines régions de l'Éthiopie, pour accroître les investissements et la création d'emplois. Les parcs mettront l'accent sur la valeur ajoutée des produits locaux agricoles et lèveront les entraves au développement du secteur privé. Le programme fournira aux grandes et moyennes entreprises des terrains industriels, l'accès aux infrastructures et aux services publics, ainsi que des services commerciaux. Les

CRT seront regroupés, de manière stratégique, à un entrepôt moderne avec des équipements de marché reliant le parc avec les communautés rurales environnantes. Il est prévu que les PAII accueillent 90 grandes entreprises, nationales et étrangères, ce qui permettra de créer environ 80 000 emplois dans les zones rurales, et de relier plus d'un million de petits exploitants aux industries alimentaires.

## Textiles et vêtements

Le secteur du textile et des vêtements éthiopiens offre des possibilités importantes pour l'accès aux marchés régionaux et internationaux, notamment depuis la hausse des investissements asiatiques. Néanmoins, l'inefficacité de la production et de la chaîne logistique dans la filière artisanale du coton prévient l'Éthiopie de devenir un acteur mondial dans le secteur du textile et du vêtement.

Le secteur comprend un petit nombre d'entreprises appartenant à l'Etat et un nombre croissant d'entreprises privées à tous les niveaux de la filière. Leurs activités principales comprennent: la filature, le tissage de tissus, la teinture, la finition et la production de vêtements de confection. L'Éthiopie détient également une industrie artisanale du coton avec un grand nombre de tisserands traditionnels.

Le pays commence désormais à attirer les acheteurs et les investisseurs internationaux. Un certain nombre de sociétés textiles en provenance de Turquie, d'Inde et d'autres pays ont investi et/ou se sont établies en Éthiopie. L'investissement total dans le secteur du textile a dépassé 1,2 milliards de dollars au cours des cinq dernières années, et a créé plus de 50 000 emplois.

---

Afin d'accélérer les investissements dans le textile et l'habillement, le PCP améliorera l'approvisionnement de matières premières de qualité et renforcera les capacités des institutions dans la filière. Le programme fera également la promotion des opportunités d'investissement dans les usines textiles intégrées.

### **Le cuir et les produits en cuir**

Le secteur du cuir en Éthiopie bénéficie d'importants avantages comparatifs internationaux en raison de l'abondance de matières premières et de main-d'œuvre hautement qualifiée et à faible coût. L'Éthiopie dispose d'une des plus grandes populations de bétail du monde, avec 52 millions de bovins (la première en Afrique et la sixième dans le monde), 27 millions d'ovins (la troisième en Afrique et la dixième dans le monde) et 23 millions de caprins (la troisième en Afrique et la huitième dans le monde).

Le gouvernement a introduit une taxe sur les exportations de cornichon et de cuir humide (wet-blue), pour inciter les fabricants à sortir des méthodes traditionnelles pour produire du cuir de qualité. Le ministère de l'Industrie vise une augmentation des exportations de cuir et de maroquinerie, passant de 170 millions de dollars en 2012 à 1,4 milliards de dollars en 2020, ce qui permettrait de créer 350 000 nouveaux emplois.

Le Programme appuiera la mise en place d'un cluster pour l'industrie du cuir sur la base d'une concentration existante de tanneries à Modjo. En effet, environ 30 entreprises peuvent être regroupées à Modjo, la ville du cuir, avec un effectif total de 45 000 travailleurs. Le Programme appuiera

également la création de quatre autres clusters pour la maroquinerie et les chaussures, pour renforcer le stylisme et les capacités de formation de l'Institut de Développement Industriel du Cuir (LIDI).

### **Les composantes transversales**

#### **Le développement des zones industrielles**

Les zones industrielles représentent un catalyseur pour l'investissement privé et offrent la possibilité d'associer les petits fournisseurs locaux aux fabricants résidents, permettant aux entreprises locales d'accéder aux filières internationales. La première zone industrielle à grande échelle – 156 hectares à Bole Lemi – a été conçue pour attirer les entreprises agroalimentaires orientées vers l'exportation, les sociétés pharmaceutiques et les fabricants de textiles. Elle accueille actuellement les fabricants de cuir et de textile. Le gouvernement envisage de développer des zones industrielles supplémentaires à Dire Dawa, Kombolcha et Hawasa, d'élargir la zone industrielle de Bole Lemi et de soutenir plusieurs parcs développés par le secteur privé. Le coût de ces nouvelles zones industrielles est estimé à plus de 1,5 milliards de dollars et plus de 170 000 emplois seront créés dans les cinq prochaines années.

Le PCP prépare des études de faisabilité, mobilise des capitaux, promeut les investissements et met en relation les PME locales avec les grandes sociétés opérant dans les zones industrielles.





---

## La facilitation du commerce

Le développement des industries légères en Éthiopie continue d'être entravé par: des coûts élevés de manutention et de services financiers, de longs retards dans l'autorisation des lettres de crédit, la complexité des procédures douanières, des coûts de douane élevés et un manque d'efficacité logistique. Par conséquent, le PCP soutient les institutions publiques compétentes dans les domaines suivants: (i) la création d'un centre d'information et de connaissances sur les procédures d'import-export, les tarifs et les bonnes pratiques dans les opérations de logistique, et l'amélioration de la compétitivité nationale; (ii) la formation des fonctionnaires en matière de facilitation du commerce et l'acquisition d'une meilleure compréhension des différentes stratégies appliquées par d'autres pays; (iii) l'analyse des responsabilités institutionnelles actuelles et des pouvoirs de réglementation d'améliorer les procédures inefficaces dans les institutions publiques.

## L'environnement et l'énergie

Les parcs industriels nécessitent un approvisionnement constant d'énergie. Le programme exploite des ressources énergétiques renouvelables au niveau local, comme les déchets biodégradables, pour le fonctionnement du parc. Une approche systématique et intégrée à l'efficacité énergétique permettra des économies d'énergie considérables. L'ONUDI, avec ses partenaires impliqués dans le PCP, assistera dans l'établissement d'une industrie d'équarrissage afin de générer des sous-produits pour la fabrication en aval d'une variété de produits industriels et alimentaires, en ciblant, initialement, sept abattoirs à vocation exportatrice.

Outre la perte de précieuses ressources économiques, les déchets créent un problème environnemental. On estime que 300 000 tonnes de sous-produits animaux sont déposées chaque année dans les champs ouverts. Le PCP va aider le Gouvernement à: (i) concevoir des complexes industriels intégrant des standards environnementaux plus élevés et améliorer la gestion des déchets par des interventions ciblées dans les filières du cuir, du textile et des vêtements, ainsi que des filières agro-alimentaires; et (ii) installer des sources d'énergie renouvelables dans les CRT potentiels, au cours des cinq prochaines années.

## Le renforcement des capacités institutionnelles

Le renforcement des capacités institutionnelles est un des éléments transversaux les plus importants pour soutenir la croissance du secteur manufacturier. Des faiblesses ont été identifiées concernant la coordination entre les institutions pour les ressources humaines au sein des institutions. Le PCP vise à (i) renforcer la capacité d'analyse du Ministère de l'Industrie dans la génération de politiques et de l'intelligence industrielle (principalement dans l'agro-industrie); (ii) établir un système de suivi et d'évaluation, considéré comme un „observatoire industriel“; et (iii) institutionnaliser la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire.









# Le Programme de Partenariat Pays pour le Sénégal

---

Le PCP pour le Sénégal se concentre sur trois domaines principaux: (i) La politique de développement industriel (ii), la mise en place d'agropoles pour les filières agricoles, et (iii) l'opérationnalisation de parcs industriels existants et le développement de nouveaux parcs.

## La politique industrielle

Le Plan Sénégal Emergent (PSE) est le document de référence pour la politique économique du Sénégal et indique les orientations stratégiques pour les projets d'industrialisation du pays. Toutefois, le PSE nécessite l'intégration d'une politique, d'une stratégie et d'un plan d'action industriels. Le PCP contribuera à la conception d'une stratégie et d'un plan d'action industriels précis. Il apportera également son appui pour identifier et développer des instruments politiques significatifs, et à renforcer les capacités du gouvernement pour la conception et la mise en œuvre de la politique industrielle.

## La mise en place des agropoles

Le gouvernement du Sénégal met l'accent sur le développement des agro-industries en raison de ses liens importants avec le secteur agricole. Le PCP soutiendra la création de trois agropoles – couvrant des Petites et Moyennes Entreprises (PME) impliquées dans les secteurs des produits alimentaires à forte valeur ajoutée et opérant dans les zones géographiques stratégiques. Le premier agropole mettra l'accent sur les fruits et légumes; le deuxième se concentrera sur l'aquaculture et la pêche; et le troisième sur le bétail et les produits agro-alimentaires à forte valeur ajoutée.

Chaque agropole fonctionnera comme une entité public-privé reliant les entreprises rurales au marché. Il fournira les infrastructures, les technologies et les services appropriés pour soutenir le développement des PME, y compris les installations pour le traitement, l'emballage, la logistique, le stockage et le contrôle de la qualité des gammes de produits spécifiques, ainsi que la formation. Les agropoles comprendront également des services pour le renforcement des capacités, les services consultatifs, le marketing, ainsi que la recherche et le développement. Il est prévu que 18 000 nouveaux emplois soient créés dans les agropoles au cours des dix prochaines années.

## Le développement d'un parc industriel pour les industries légères

Le gouvernement a conçu un programme de développement industriel sur mesure, dans l'objectif de faire du Sénégal un centre industriel régional. Dans ce contexte, les choix stratégiques du PSE concernant l'industrialisation ont été principalement orientés vers le développement de parcs industriels. Le PCP soutiendra la mise en œuvre de parcs industriels existants ainsi que le développement de nouveaux parcs par le renforcement des capacités institutionnelles, la gestion intégrée et la promotion des investissements. Le cadre institutionnel pour la gestion des parcs industriels sera examiné. En outre, une feuille de route sera établie pour la mise en œuvre de parcs industriels.

Afin de faciliter les arrangements institutionnels pour le développement et la gestion des parcs industriels, le cadre juridique pour les Zones Économiques Spéciales

---

(ZES), les Partenariats Public-Privé (PPP) et la politique de l'électricité, sont en cours de révision. Le PCP permettra de renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion du parc industriel à travers l'élaboration de plans d'affaire et de développement, la mise en oeuvre d'une stratégie de promotion et l'amélioration de la structure de gestion. Le programme conduira également des études de faisabilité et favorisera les opportunités d'investissement dans les parcs. Il est prévu que 40 000 emplois soient créés dans les parcs industriels.

## Les composantes transversales

### Le développement du secteur privé

L'assistance technique est assurée par le PCP pour soutenir la croissance du secteur privé, en particulier les PME, et favoriser un environnement propice à l'investissement. Les interventions incluront des mécanismes reliant le secteur privé local et les chaînes d'approvisionnement aux parcs industriels et aux agropoles, à travers la sous-traitance, l'accès au financement et le développement de clusters, avec pour objectif général d'améliorer la productivité, l'accès au marché, et la recherche et l'innovation des entreprises dans des secteurs à forte valeur ajoutée (l'agro-industrie, le tourisme, la pêche et l'aquaculture).

### La promotion des investissements

A travers la mise en oeuvre de l'enquête sur les investisseurs pour le DIID, cette composante fournira des données importantes sur l'impact des investisseurs au

Sénégal dans la perspective de renforcer les capacités institutionnelles des parties prenantes concernées pour fournir des services de promotion des investissements pour le DIID et promouvoir des investissements de qualité ayant des effets positifs sur l'économie locale. Les données collectées seront intégrées dans la plateforme de gestion et de suivi des investissements, qui sera accessible aux institutions privées et publiques du pays. La plateforme rassemblera des informations approfondies non seulement sur la manière dont les investisseurs réagissent au climat des affaires au Sénégal, mais également sur l'impact qu'ils ont sur l'emploi, le développement des compétences et la diffusion de la technologie.

### L'environnement

Le programme se basera sur l'initiative de l'ONUDI en faveur de l'industrie verte, pour assurer l'intégration de modèles de production durable et d'efficacité des ressources industrielles au sein des parcs industriels et des agropoles. L'Initiative suit une approche à deux volets visant à améliorer la performance environnementale des industries existantes et la création de nouvelles industries délivrant des biens et des services environnementaux, en se concentrant sur: (i) la prévention de la pollution; (ii) la réduction de la pollution; et (iii) la gestion des ressources.

### L'énergie

Pour la plupart des parcs industriels et des agropoles au Sénégal, l'accès à l'énergie est restreint par des services d'infrastructure limités et une alimentation électrique peu fiable qui perturbent régulièrement les

---

opérations. L'exploitation des ressources locales d'énergie renouvelables, telles que les déchets et l'énergie solaire, apparaît donc comme une alternative incontournable. Une approche systématique pour l'efficacité énergétique aboutira à des économies d'énergie importantes, augmentant ainsi la productivité et la compétitivité des industries.

Le programme soutient l'intégration des services et des technologies pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les parcs industriels et les agropoles.

Il renforcera également les capacités des secteurs public et privé pour fournir des services liés à l'efficacité énergétique et contribuera à l'amélioration du cadre légal et réglementaire pour promouvoir l'accroissement des investissements dans le secteur de l'énergie.

### **La facilitation du commerce**

Pour que l'assistance en matière de facilitation du commerce corresponde aux objectifs du PSE, l'ONUDI fournira des services de renforcement de qualité dans les agropoles et dans les parcs industriels, répondant ainsi aux standards internationaux en matière de sécurité alimentaire et de qualité. L'infrastructure Nationale de la Qualité (INQ) sera renforcée par l'amélioration du cadre de politique pour la sécurité et l'hygiène alimentaire et par le renforcement des institutions spécialisées dans la normalisation et dans la métrologie.

### **L'innovation, la science et la technologie pour l'industrie**

Cette composante du PCP a pour objectif d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur industriel à travers l'innovation. Les interventions incluront des

enquêtes complètes sur le système national de l'innovation du Sénégal et sur les capacités des firmes à innover. Ces enquêtes seront complémentaires pour mettre en oeuvre des politiques efficaces basées sur les faits et renforcer le cadre institutionnel pour l'échange de connaissances et de compétences. Les deux enquêtes et l'analyse associée aideront à développer un ensemble de programmes de renforcement de capacités des firmes et des acteurs institutionnels du pays à innover. Le PCP créera et incorporera également les enquêtes dans un observatoire national pour l'innovation et la productivité pour renforcer les capacités techniques et améliorer l'évaluation, le suivi et la gestion du cadre de l'innovation.

### **La coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire**

Le Programme apportera son appui au gouvernement du Sénégal pour institutionnaliser la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire afin de compléter la coopération traditionnelle „Nord-Sud“. Cette composante vise à relever les défis liés aux faibles niveaux d'investissement, du commerce, de la technologie et des flux de connaissances entre le Sénégal et les pays du Sud, contribuant ainsi à une augmentation générale de la valeur ajoutée des produits échangés et à l'augmentation de la productivité du secteur manufacturier, à travers la réduction des coûts de production pour les entreprises venant du Sud en activité dans le pays.





**Pour les informations techniques, veuillez contacter :**

Ciyong ZOU  
Directeur, Branche des Partenariats et du Suivi des Résultats

Tel.: (+43) 1 26026-3386  
E-mail: [C.Zou@unido.org](mailto:C.Zou@unido.org)

Pour plus d'informations sur les Programmes de  
Partenariat Pays, veuillez visiter :  
<https://isid.unido.org/index.html>





**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**  
Vienna International Centre, Boîte postale 300, 1400 Vienne, Autriche  
Téléphone: +43 (0) 1 26026-0, Fax: +43 (0) 1 26926-69  
Email: [unido@unido.org](mailto:unido@unido.org), Internet: [www.unido.org](http://www.unido.org)